L'incertitude économique pèse sur les résultats 2021 de la FAE

31 mai 2022 - 10:12

| Communiqué, Fondation d'aide aux entreprises

2 minutes de lecture

«Beaucoup de demandes n'ont pas pu aboutir, car les sollicitations émanaient souvent d'entreprises fortement endettées ou de projets de création pas assez mûrs», explique Patrick Schefer, directeur de la FAE.

Avec une conjoncture toujours incertaine pesant sur l'économie genevoise, la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) a rempli sa mission de facilitateur de financement pour les entreprises tout au long de l'année 2021. Ainsi, la FAE est intervenue auprès de 141 entreprises et plus de 1'290 emplois pour un montant de 15,7 millions de francs. En 2021, la FAE a mis fin au dispositif de soutien aux entreprises genevoises lié au Covid-19. Durant la période de mars 2020 à novembre 2021, la FAE a répondu à près de 4'400 sollicitations et enregistré plus de 1'600 demandes, elle a accordé des prêts Covid cantonaux pour un montant de 30 millions de francs à 503 entreprises, soit une activité cinq fois supérieure à une période traditionnelle.

L'activité de 2021 a à nouveau été fortement impactée par le contexte sanitaire et conjoncturel. Sans être exceptionnel comme en 2020, le volume est resté important, avec des sollicitations supérieures de près de 75% à la moyenne des années 2017 à 2019. 141 entreprises ont été soutenues pour un montant global de 15,7 millions de francs. En faisant abstraction des prestations spécifiquement liées à la crise sanitaire qui ont occupé la fondation totalisant 89 entreprises pour 4,7 millions de francs, l'intensité des activités traditionnelles de la FAE a pour le second exercice successif été plus réduite.

Pour cette deuxième année sous le contexte de la crise sanitaire, le total des montants octroyé pour les prestations traditionnelles atteint 10,9 millions de francs, soit une réduction de 17% comparé à 2020. 55 aides au financement ont été accordées par la FAE permettant ainsi le soutien de 52 entreprises. 84% concerne des cautionnements, 13% des avances de liquidités et 3% des participations ou mandats.

Les soutiens en cours pour les prestations traditionnelles concernent 227 entreprises, un chiffre proche de la moyenne de 217 entreprises enregistré par la FAE sur les années 2018 – 2020.

L'analyse des chiffres 2021 fait ressortir que le volume d'aides aux entreprises, hors prêts Covid, a légèrement diminué en montant mais a augmenté en nombre de prestations. Cela signifie que les demandes d'aide qui sont parvenues à la FAE et qui ont été octroyées par cette dernière concernaient majoritairement des plus petites entreprises que par le passé, ayant souvent un nombre d'employés variant entre 1 et 3 personnes.

«L'année 2021 a été contrastée. Si nous avons continué à fournir un important effort pour répondre aux sollicitations et aux demandes de prêts Covid pour les entreprises en difficulté, les demandes traditionnelles de financements ont baissé du fait de l'incertitude ambiante. Beaucoup de demandes n'ont pas pu aboutir, car les sollicitations émanaient souvent d'entreprises fortement endettées ou de projets de création pas assez mûrs», explique Patrick Schefer, directeur de la FAE. «Il faut relever que la situation actuelle est peu propice à l'octroi d'importants nouveaux financements, ceci quand bien même les résultats de bon nombre de PME s'avèrent moins catastrophiques qu'anticipé.»

Chiffres clés 2021 (y.c. chiffres clés Covid)

- Au total, la FAE a octroyé pour 15,7 millions de francs de prestations en 2021
- Elle a soutenu 144 entreprises et plus 1'290 emplois
- Le montant moyen octroyé par entreprise en 2021 se monte à 110'638 francs (contre 241'822 francs en 2019)
- L'ensemble des actions de la FAE en faveur de l'économie genevoise se monte à 49,9 millions de francs (en tenant compte également des 34,3 millions de financements internes tels que les apports en fonds propres, investisseurs, cautions de baux, etc.)

BILAN DE L'ACTIVITÉ COVID SUR 20 MOIS

Entre mars 2020 et novembre 2021, la FAE a su répondre avec rapidité à la situation extraordinaire et consolider son rôle d'acteur clé du financement en soutien aux entreprises du canton de Genève. Dès le 16 mars 2020, après une modification de la Loi sur l'aide aux entreprises (LAE) adoptée en urgence par le Grand Conseil, la FAE, pionnière au niveau suisse, a lancé les premiers prêts directs aux entreprises spécifiquement dédiés à atténuer l'impact économique de la crise du COVID-19.

Cette aide a permis d'octroyer des crédits sans intérêts aux entreprises impactées par la chute d'activité liée aux mesures de fermetures sanitaire. Durant ces 20 mois, la FAE a répondu à près de 4'400 sollicitations et enregistré plus de 1'600 demandes liées uniquement à la prestation Covid-19; soit une activité cinq fois supérieure à une période traditionnelle.

Au 31 décembre 2021, 62% des clients ont honoré leurs remboursements de façon régulière, permettant à la FAE de recouvrer à ce stade, la somme de 4'736'970 francs. 21% des entreprises n'ont pas encore débuté les remboursements (la FAE ayant fait preuve de souplesse lorsque la situation le justifiait) et 16% sont en retard dans leurs mensualités et font l'objet d'un suivi strict et attentif. Deux pertes ont été enregistrées pour un montant de 40'000 francs.